

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 2 (1918)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

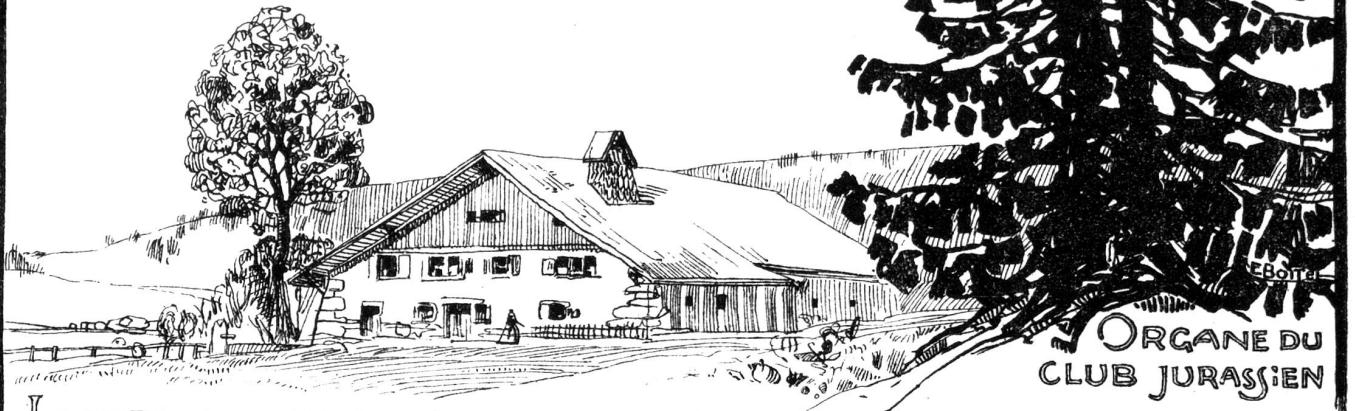
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

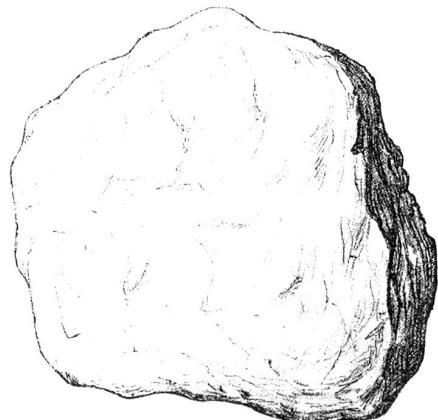
paraissant tous les deux mois.
II^e SÉRIE : 2^e ANNÉE. — N°6.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1918.

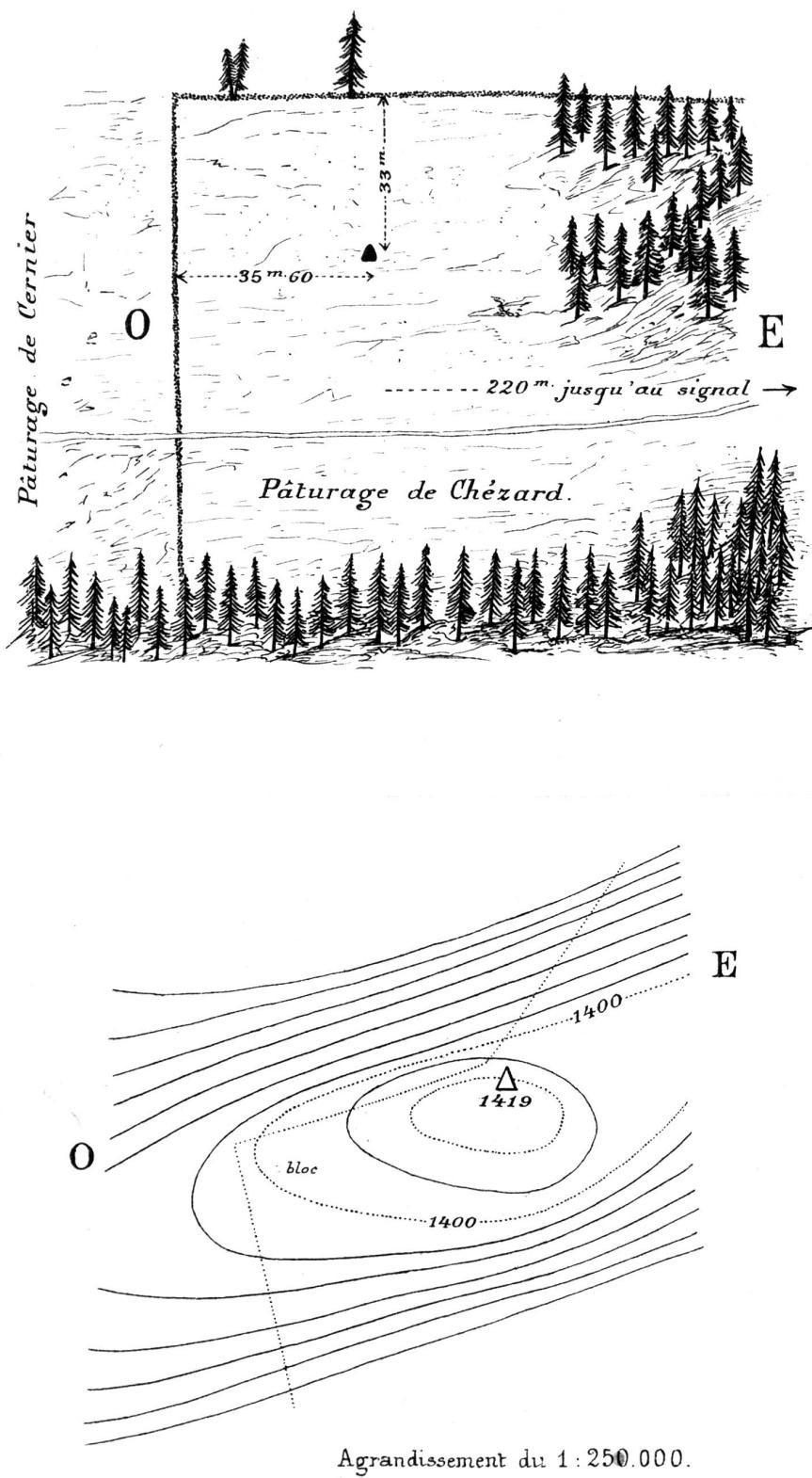
Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Malhey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement: Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

LE BLOC ERRATIQUE DU MONT D'AMIN

Le 20 Avril 1876, M. Otr, ingénieur, faisait à la Société des sciences naturelles de Neuchâtel une courte communication sur un bloc erratique qu'il venait de découvrir à 15 mètres environ du sommet du Mont d'Amin. Il s'agit d'un gneiss très désagrégeé probablement par suite du long séjour à l'air. Le Rameau de Sapin du 1^{er} Janvier 1877 consacre quelques lignes à cette découverte et leur auteur, M. Alphonse Favre, attribue au bloc un poids d'environ 250 livres. Puis le silence se fit sur ce vestige de l'extension des glaciers alpins et peu à peu le bruit se répandit que le bloc était introuvable. Même des recherches entreprises dans le but de le redécouvrir demeurèrent infructueuses; ce qui pouvait facilement se concevoir, car les articles mentionnant la présence de ce gneiss n'indiquaient ni son orientation par rapport au point culminant du Mont d'Amin, ni sa grosseur. Ses recherches sont longues par le fait que le sommet de la



Bloc erratique du Mont d'Amin (face tournée au Sud) dans la position où il a été trouvé.



Agrandissement du 1 : 250.000.

Feuille 131 Révisée 1902.

montagne est parsemée de très nombreux blocs calcaires qui pouvaient masquer le fragment alpin. Il était aussi possible que la désagrégation ait achevé son œuvre ou qu'une végétation, si mince fut-elle, le recouvrît au point de le rendre invisible aux yeux des chercheurs.

Profitant des journées ensoleillées de la fin du mois de Mai 1918, je me mis, sans grand espoir, à la recherche du disparu et, arrivé au point culminant du Mont d'Orvin, je sondai les environs, de préférence du côté Sud, face à Chaumont. J'essai le gazon recouvrant les pierres faisant saillies à la surface du sol. Les deux côtés du mur séparant le communal de Cernier de celui de Chézard furent soigneusement examinés, dans l'idée que le bloc de gneiss avait pu y être incorporé lors de la remise en état de ces lignes de démarcation. Enfin, dans une dernière recherche faite à une assez grande distance à l'Ouest du sommet, j'eus la surprise de voir surgir parmi quelques morceaux de calcaire une masse d'un autre aspect, et dans laquelle je reconnus un bloc alpin.

partiellement recouvert de lichens. Un peu plus tard, je revins avec les instruments nécessaires à la fixation de l'endroit occupé par le gneiss, qui un jour ou l'autre pourrait disparaître définitivement. Il est situé à l'Ouest du point culminant de la montagne, à une distance de 220 mètres de ce dernier, dans le pâturage de Chérard, à 35^m 50 à l'Est du mur qui, courant du Nord au Sud, sépare les pâturages de Cernier et de Chérard, et à 33^m au Sud du prolongement à angle droit du même mur. Ce bloc git à 19^m au-dessous du sommet du Mont d'Amin, qui est à 1419^m; il est donc situé à 1400^m au-dessus de la mer. C'est une plaque placée debout dont les deux faces sont sensiblement parallèles, celle regardant vers le Midi est plus plane que l'autre. Ce gneiss mesure de 15 à 20 cm. d'épaisseur, 50 cm. dans sa plus grande hauteur et dont 12 à 15 sont enfoncés dans le sol; la largeur maximale est de 55 cm. Le bord inférieur, oblique, est à peu près rectiligne, les bords latéraux se rapprochent en haut pour former une limite supérieure arrondie.

Le poids de cette pierre, qui s'élève à 82 kgs environ, a été calculé aussi exactement que possible en établissant d'abord le volume de la masse, qui est de 32 dm³ environ.

M. J.

Nota. - Nous ajouterons à ces lignes, que ce qui rend ce bloc erratique particulièrement intéressant, c'est sa situation à l'extérieur des moraines internes déposées par le dernier glacier (glacier de Würm). Sa haute altitude et l'alteration même de la roche concourent à démontrer aussi qu'il appartient à l'avant-dernière glaciation (glaciation de Riss). On sait que le matériel déposé par le glacier de Riss est beaucoup plus disséminé que celui de la glaciation de Würm. (Voir Rameau de Sapin, 1915, p. 28 et 29). - La roche est un gneiss oillé à gros feldspath. - Nous espérons que la Commune de Chérard tiendra à assurer la conservation de ce bloc.

A. D.

NOTICE COMPLÉMENTAIRE SUR LE GENRE LEPIDIUM L. DANS LE JURA BERNOIS

Dans notre article publié par le Rameau de Sapin du 1^{er} Juillet 1917, nous avons cité la station de Delémont de *Lepidium Draba*, L. var. *subintegritifolium*, L. Micheletti, d'après la flore de Schinz et Heller, II^e partie, 3^e édition, où elle figure sans autre indication. Depuis, nous avons appris que cette variété rare a été découverte à cet endroit le 10 Mai 1910 par M. le Dr. R. Probst, de Sankt-Gendorf, qui a consigné ses observations dans une savante étude sur la « Flore adventive et rudérale de Soleure et des environs ». A notre tour, nous avons eu le plaisir de constater la présence de cette crucifère (déterminée par M. le Dr. Schelling), le 2 Juin 1918, au bord de la route de Sorrentrupp à Fontenais. C'est ainsi la 2^{me} station suisse connue.

Si cette espèce continue à se répandre dans notre région, où nous l'avons aperçue cette année en quantité, à Courtemanche surtout; mais accordons une mention spéciale à la localité de Reconville (1912), indiquée dans l'ouvrage précité par Aug. Charpier, le très regretté botaniste du Jura Sud.

J. Bourquin.

UNE EXCURSION BOTANIQUE INTÉRESSANTE

Par une superbe journée ensoleillée (5 Août 1918), je descendais, après en avoir suivi la crête, les rochers de la Clusette, cassant ici et là un fragment de rocher, essayant de déchiffrer sur quel Portlandien je me trouvais.

Mon attention fut attirée par un arbre étrange, qui seul se dressait sur une crête nue. On eût dit un pin rouge, réséché d'aiguilles de sapin.

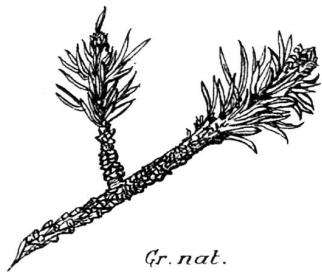
C'était en effet un pin (*Pinus silvestris*, L.); les aiguilles longues de 2 cm. au maximum faisaient présager un rabougrissement général de l'arbre; mais non, le tronc est de belle taille, les aiguilles vertes et saines.

D'un diamètre de base de 12-15 cm., l'arbre a une hauteur de 4 m. environ. Il ne porte que des fleurs mâles montrant cette tendance à la dioécie plus caractéristique encore chez *Pinus montana*, Miller; sans cependant présenter les verticilles séparés de la var. *monticola*, Schröter.

C'est une forme nouvelle pour notre Sura:

Pinus silvestris, L. forma ***parvifolia***, Heer.

(M. le Prof. Schinz, de Zurich, à qui j'en ai envoyé des échantillons, a confirmé ma détermination). Dans sa "Flora der Schweiz. II. Teil", M. Schinz cite cette forme seulement à Bormio et Crimmoz.



Gr. nat.

ad. nat. A. Gruber.

Cette nouvelle station, sur du Portlandien inférieur (calcaire tâché à taches jaunes), bien exposée au Sud, à une altitude de 1100 m., offre évidemment à cette espèce de très mauvaises conditions biologiques, ce qui pourrait être la cause essentielle de cette réduction de formes.

Après avoir pris les annotations nécessaires, je continue ma descente et arrive dans la région des éboulements. Je m'engage à gauche sur une voie assez facile, quand, médusé, je m'arrête. Une superbe touffe d'*Anthyllis montana*, L. s'étale au soleil. Je ne puis en croire mes yeux, et pourtant je dois me rendre à l'évidence.

Comment cette anthyllide a-t-elle pu passer des rochers du Dos d'Ane aux Roches Blanches?

Il est vrai que le problème est encore plus complexe si l'on se demande comment elle a pu arriver des Alpes du Dauphiné, au Salève, à la Dôle, au Creux-du-Van?

Pourquoi encore, dans son voyage le long de la vallée du Rhône, puis dans la chaîne du Sura, notre anthyllide ne prit-elle pas pied dans des stations intermédiaires: Colombier de Gex, vallée de Doux, etc., où l'*Erysimum dubium* (Suter) Thellung, (E. ochroleucum D.C.) est resté?

(A suivre.)

Aurèle Gruber,

cand. rer. nat.

Rectification. - Dans le N° de Juillet, page 32, le « Rameau » écrit à propos du *Corydalis ochroleuca* que la Flore de la Suisse de Schinz et Keller ne le mentionne pas. M. le Dr Schinz nous fait remarquer qu'en effet, l'édition française de la Flore de la Suisse, qui n'est la traduction que de la 1^{re} partie de cet ouvrage (Flore d'excursion), ne cite pas cette espèce. Or, le Tome 2 (Kritische Flora), lequel n'a pas été traduit, dans sa deuxième édition (1905) et dans la troisième (1914) mentionne cette variété.

Erratum. - Nos lecteurs voudront bien corriger l'entête du N° de Juillet dernier, en remplaçant l'indication N° 2 par N° 3, ce qui leur évitera des erreurs dans le collationnement du fascicule de cette année.

Avis à nos lecteurs. - La crise du papier qui va s'aggravant nous oblige à réduire notre dernier numéro de 1918, qui ne compte que 4 pages plus la couverture, au lieu de 8 pages. Le fascicule de 1918 comptera donc 44 pages, au lieu de 48 comme dans toutes les années précédentes.